

# ESPACE RENCONTRE PARENTS - ENFANTS

FICHE PRATIQUE 2016  
ENFANCE / FAMILLE



## OBJECTIFS DE L'ACTION

- **Maintenir ou retisser le lien** entre l'enfant concerné et le parent dont il est séparé, ou toute autre personne titulaire d'un droit de visite ;
- **Mobiliser l'exercice conjoint de l'autorité parentale** en permettant l'exercice du droit de visite d'un des deux parents ;
- Aménager des accords en attente d'une décision de justice et ambitionner une sortie amiable entre les parents.

## DESCRIPTION DE L'ACTION

Les 1ers, 2èmes, 3èmes et 4èmes samedis après-midi et les 1ers et 3èmes mercredis de chaque mois, à l'exception de 3 semaines de fermeture estivales, les parents et les enfants se retrouvent dans l'espace rencontre.

L'espace rencontre ce sont **deux appartements adaptés à l'accueil des parents et des enfants**: les deux appartements possèdent une salle de jeux pour les 0-5 ans et une salle de jeux pour les 5-12 ans. L'un des deux appartements est équipé d'une cuisine.

Chaque rencontre dure entre 1h30 et 3h00. Deux intervenants sociaux sont présents pour assurer la **sérénité de la rencontre**.

## ASPECTS TECHNIQUES

### PARTENAIRES DE L'ACTION

Aucun

### FINANCEMENTS SPECIFIQUES PERMETTANT CETTE ACTION

De la CAF, de l'Etat, du Conseil Général du Nord et de la Ville de Valenciennes

### ACTEURS IMPLIQUES DANS L'ORGANISATION ET LE DEROULE DE L'ACTION

Deux intervenants sociaux, un coordinateur et une secrétaire

### LIEU DE L'ACTION

Valenciennes

### PUBLIC CONCERNE PAR L'ACTION

Parents ou grands-parents et enfants de 0 à 18 ans après décision du juge des affaires familiales ou suite à une demande spontanée

### CONTACT

Francine DELOGE  
deloge.lapose@orange.fr